

15 juin 2007

CONCERTATION SUR LA QUESTION DE LA VIE ÉTUDIANTE

LA CONTRIBUTION DU RÉSEAU
D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES **ANIMAFAC**



■ ■ ■ SOMMAIRE ■ ■ ■

Préambule

La vie associative participe à l'accomplissement et à l'épanouissement des étudiants

Comment encourager la vie associative des étudiants

Évaluer et faire progresser les bureaux de la vie étudiante

Aménager autrement le temps et l'espace dans les campus, pour y encourager la vie associative

Penser le dialogue avec le plus grand nombre

Pour une contractualisation entre les associations et les établissements

Repenser les critères d'attribution du FSDIE

Pour une mise en place concertée des dispositifs de validation de l'expérience associative.

Ouvrir les campus à leur environnement... et réciproquement.

Promouvoir le volontariat associatif.

Une démarche appliquée à plusieurs enjeux de la vie étudiante.

La santé des étudiants.

L'accueil des étudiants étrangers

L'insertion professionnelle.

■ ■ ■ PRÉAMBULE ■ ■ ■

Réseau national de près de 10.000 associations étudiantes, agissant pour la solidarité internationale et de proximité, l'environnement ou la lutte contre les discriminations, engagées dans l'action culturelle, le sport ou la prévention des risques, Animafac tient à remercier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de son invitation.

Le chantier lancé par le ministère sur les questions de vie étudiante englobe de nombreux sujets ambitieux offrant, en effet, des enjeux essentiels pour le pays. Il constitue une occasion importante d'instaurer un dialogue avec chaque acteur du milieu étudiant.

Animafac n'a pas vocation à porter une politique d'enseignement supérieur dans son ensemble. Cependant, la richesse et la diversité des projets menés par nos associations, les échanges et les réflexions communes menées au sein du réseau, nous permettent de présenter quelques analyses et propositions, qui, nous l'espérons, enrichiront la concertation actuelle.

■ ■ ■ 1. La vie associative participe à l'accomplissement et à l'épanouissement des étudiants ■ ■ ■

Sur un grand nombre de sujets ayant trait à l'accomplissement et à l'épanouissement des étudiants, le système académique formel ne peut apporter toutes les solutions. Lutter contre le sentiment de mal être des étudiants, favoriser leur socialisation, leur permettre d'acquérir une culture citoyenne, ou encore faciliter leur insertion professionnelle constituent pourtant de réels enjeux pour l'université. Une vie associative dynamique contribue à atteindre ces objectifs.

Nous rappellerons rapidement, dans ce chapitre, les principaux atouts de l'implication associative des étudiants :

Les associations sont des acteurs de la culture démocratique ...

... indispensables à un vivre ensemble harmonieux et à des espaces d'apprentissage du civisme. Les associations menées par des étudiants connaissent un vif succès parce que ces derniers y trouvent une réponse à l'envie d'agir, dans des structures à taille humaine dont ils peuvent mesurer directement l'impact.

Il nous semble ici utile de faire une petite digression autour de la démocratie. Elle repose bien, selon nous, sur trois piliers essentiels : les partis, les syndicats et les associations. Lorsque nous parlons d'associations étudiantes, nous faisons référence aux associations à projets. Le syndicalisme étudiant et la représentation étudiante, voire l'engagement politique, sont indispensables mais ne se situent pas sur les mêmes plans, et les problématiques qui les concernent ne sont pas exactement les mêmes.

Les associations étudiantes sont d'utilité sociale.

Elles prennent en charge des maux de la société tels que les exclusions, les discriminations, elles œuvrent pour la diversité culturelle, etc. Même l'entraide entre étudiants ou la simple pratique culturelle collective ne doivent pas être considérées comme anecdotiques.

Les campus ne sont pas les lieux les plus épanouissants.

Malgré des progrès notables, les campus universitaires restent trop souvent tristes et froids. Ils n'offrent pas toujours les conditions qui permettraient de lutter contre le premier fléau qui touche les étudiants : le mal-être, qui constitue, entre autres, un frein à la réussite universitaire. Or, la vie associative permet de socialiser les étudiants en les intégrant au sein d'un groupe, rassemblé autour d'intérêts et de projets collectifs. Elle offre un environnement chaleureux et amical qui pourrait être aussi un espace pour de nouveaux rapports entre enseignants et étudiants, faisant revivre la fameuse, mais plutôt mal en point, « *communauté universitaire* ».

L'association est un autre lieu d'acquisition de compétences.

L'expérience associative prépare à la vie professionnelle en permettant de développer *savoirs faire* et *savoirs être*, ce qui n'a pas échappé aux recruteurs. Véritables laboratoires d'expérimentation, les associations développent un esprit d'initiative que l'enseignement supérieur peine à insuffler.

Les associations étudiantes peuvent être des acteurs du développement local.

En décloisonnant les universités et en les ouvrant vers la ville, les associations leur évitent de devenir des « *universités ghetto* ». Les festivals culturels, le rayonnement des Radios campus, l'intervention sociale des étudiants dans les centres sociaux ou les maisons de quartiers, leurs animations dans les salles de spectacles, les cinémas d'art et d'essais, etc. sont autant d'occasions de mixer les publics et les territoires.

Au-delà, l'université doit jouer son rôle de décrypteur de la société en étudiant ce phénomène social, tout à fait méconnu dans la tradition républicaine, que sont les associations. L'association doit devenir un objet de recherche que les chercheurs doivent s'approprier.

Une prise de position de l'institution en faveur de l'engagement a un impact certain sur les motivations des étudiants.

Ailleurs en Europe, l'impact de la scolarisation sur le bénévolat est plus grand qu'en France : quand l'institution favorise la vie associative, elle se développe davantage. Quand elle la réprime, car elle représente à ses yeux un risque pour les résultats scolaires, les étudiants intègrent ce message et en arrivent à réfréner leur engagement.

■ ■ ■ 2. Comment encourager la vie associative des étudiants ■ ■ ■

Évaluer et faire progresser les bureaux de la vie étudiante.

La création d'un bureau de la vie étudiante, point d'appui au développement de la vie associative étudiante, est la première marque de l'engagement de l'établissement en la matière.

Demandée en 2001 par la circulaire Demichel, à nouveau souhaitée par le ministre en 2003, la généralisation des Bureaux de vie étudiante est en cours. Mais leur installation s'est effectuée dans des environnements très variés, avec des moyens très hétérogènes, à partir de cultures différentes. Nombre d'entre eux ne jouent pas à plein leur rôle d'interface entre l'administration et les associatifs étudiants, leur politique en matière de vie associative se limitant trop souvent à la gestion des fonds du FSDIE. Or, les Bureaux de vie étudiante peuvent mettre en place une véritable politique en matière d'accompagnement de projet.

Nous souhaitons notamment que les établissements proposent régulièrement, via les Bureaux de vie étudiante, des formations spécifiques pour les responsables d'associations étudiantes. Conduire des projets nécessite des compétences. En quelques demi-journées, il est possible de transmettre les bases de la gestion d'une association et de la conduite d'un projet, ou au moins de donner quelques pistes pour approfondir ces sujets et ne pas être pris au dépourvu.

Nous souhaitons également que les Bureaux de vie étudiante médiatisent davantage les initiatives étudiantes, via un annuaire des associations du campus et un agenda en ligne des manifestations organisées par ces associations. De façon générale, la communication en direction des étudiants, comme acteurs de l'université, pourrait faire l'objet d'une plus grande attention : outre les exemples ci-dessus, chaque université gagnerait à créer son journal, dans lequel les étudiants associatifs auraient une place, mais aussi à encourager les médias étudiants. Il serait également important d'organiser un système performant d'affichages, pour annoncer les manifestations mais aussi égayer des murs souvent sinistres ou confisqués par les annonces de soirées commerciales.

Enfin, nous préconisons que soit conduite une enquête pour dresser un état des lieux du fonctionnement des Bureaux de la vie étudiante et discerner bonnes idées comme échecs enrichissants, afin que chaque établissement profite des expériences des autres. Nous estimons souhaitable une réunion nationale des Bureaux de vie étudiante, pour que les résultats d'une pareille enquête soient publiquement débattus, et pour permettre aux animateurs de ces structures d'échanger leurs pratiques et de réfléchir, ensemble, à des perspectives enrichissantes.

Nous sommes certains que beaucoup d'associations étudiantes, et particulièrement la coordination qu'est Animafac, sont prêtes à contribuer autant qu'il le faudra à la réussite de ce processus d'évaluation.

Aménager autrement le temps et l'espace dans les campus, pour y encourager la vie associative

Cette question cruciale concerne l'ensemble de l'organisation des établissements d'enseignement supérieur, à juste titre critiqués pour être fermés presque aussi souvent qu'ils sont inaccessibles. Nous n'aborderons pourtant ici que quelques-unes des pistes, celles qui peuvent contribuer à l'essor des engagements étudiants.

Il est évident que la vie associative est une victime de cette organisation. Dans des établissements dont les deux missions fondamentales sont la recherche et la certification des connaissances, tout ce qui a trait à la vie de la communauté universitaire est négligé, faute de moyens mais aussi d'attention.

Créer des liens entre les individus, favoriser la créativité civique et solidaire, dynamiser l'action culturelle, s'ouvrir à son environnement ne sont en rien des processus naturels. Ils réclament des aménagements adéquats, dont nous allons tâcher ici de donner quelques exemples. En remontant en arrière, de l'aboutissement d'une démarche à son origine, il apparaît que :

- Il importe de faciliter l'utilisation de locaux tels que les amphithéâtres, les salles de cours, mais aussi les restaurants universitaires - comme cela se fait déjà dans certains CROUS - pour les activités associatives, y compris le week-end et en soirée, moment les plus propices.
- Pour préparer un projet, il faut en avoir les moyens matériels. Or, la tradition universitaire conduit souvent à n'attribuer de locaux qu'aux amicales de filières et aux organisations représentatives des étudiants. Pas aux associations qui conduisent des projets ! Il n'est pas toujours souhaitable de leur confier des locaux permanents. On peut néanmoins être inventif et octroyer, par exemple, des locaux de manière éphémère à des projets. Des locaux centraux peuvent également être un moyen de faciliter les échanges et les rencontres entre associations. Pour l'instant, les locaux de filières sont disséminés, alors que l'on voit bien, dans les écoles, le rôle d'émulation que peuvent jouer les BDE.

Il est en tout cas indispensable de repenser un système qui oblige trop souvent les associations à candidater à des élections dans le simple objectif d'obtenir le local qui leur permettra de préparer une représentation théâtrale ou d'éditer un journal.

Pour que se constituent puis se renouvellent des associations, des lieux de rencontres sont indispensables. Des progrès importants ont été enregistrés ces dernières années. Il est assez fréquent aujourd'hui qu'un bâtiment compte quelques bancs dans ses couloirs, une ou deux salles de documentation et/ou de discussion, et même, quelquefois, une cafétéria agréable. Mais le chemin est encore long pour faire des campus des lieux de vie.

Penser le dialogue avec le plus grand nombre

Les lois Faure (1968) et Savary (1984) organisent la présence des étudiants dans les instances de l'université. Cela conduit trop souvent les universités à ne dialoguer avec - et à ne reconnaître - que ceux qui investissent ces conseils, c'est-à-dire ceux qui se présentent aux élections universitaires. Elles ne « pensent » pas le dialogue avec d'autres acteurs étudiants de l'université.

Or, consulter davantage les acteurs associatifs permettrait d'être au plus près de la réalité et des besoins des étudiants. Les associations d'accueil des étudiants étrangers pourraient travailler intelligemment avec les services internationaux, les associations d'étudiants handicapés avec les services concernés, les associations artistiques avec le service culturel. Bien que cela se fasse déjà de temps en temps, de manière informelle, il faut tenter d'aller au-delà, instituer le dialogue... Et le faire savoir.

Plus largement, c'est avec l'ensemble des étudiants qu'il faut faire vivre le dialogue. L'étape de la négociation des contrats pluriannuels entre l'État et les établissements s'y prête tout particulièrement. Il y a tout à gagner à ouvrir largement le débat, en s'appuyant sur un questionnaire bien diffusé, en réunissant l'ensemble des corps intermédiaires dans des réunions ad hoc, bref, en reprenant les méthodes les plus efficaces utilisées à l'occasion des enquêtes publiques dans les territoires.

Pour une contractualisation entre les associations et les établissements.

La logique que nous souhaitons voir s'imposer est celle de la reconnaissance du rôle des associations étudiantes dans le projet des établissements. Dans l'esprit de la circulaire interministérielle du 1er décembre 2000, nous souhaitons que soit plus fréquemment utilisée une procédure de conventionnement, pourquoi pas pluriannuelle, entre les associations et les établissements. Cette procédure permettrait d'énoncer les objectifs communs aux deux parties, les moyens mis en œuvre pour y parvenir et les modalités d'évaluation des réalisations.

Pour aller encore plus loin, il est possible de s'appuyer sur la procédure en œuvre à l'Institut d'Études Politiques de Paris. L'idée est de définir un système de droits et de devoirs des associations étudiantes. Pour obtenir un certain nombre de droits (domiciliation de l'association au sein de l'établissement, panneaux d'affichage, facilité pour tenir des stands et réserver des salles, etc.), les associations sont tenues à quelques devoirs (statuts démocratiques, A.G. régulières, dépôt en préfecture, publication de bilans annuels, mais aussi collecte d'un petit nombre de signatures étudiantes de soutien afin qu'elles s'ouvrent et se renouvellent).

Repenser les critères d'attribution du FSDIE

Le FSDIE est un outil réel de gestion de la vie associative dans les universités. Constitué à partir d'un montant prélevé sur les droits d'inscription des étudiants, il peut rassembler des sommes très importantes. L'attribution des subventions aux associations étudiantes se fait sur dossier, parfois via des appels à projet.

Il arrive régulièrement que les universités se retrouvent en position de solliciter des projets car elles n'arrivent pas à utiliser la totalité du fonds. Ceci résulte largement d'un défaut de communication, de nombreuses associations présentes sur le campus ignorant l'existence de ce fond.

Pourtant, les universités hésitent à financer de manière ambitieuse certains projets étudiants, préférant accorder peu à beaucoup. Les universités sont également très réticentes à l'idée d'investir dans du matériel qui peut disparaître avec le changement d'équipe de l'association, voire la disparition de cette dernière.

Trop souvent, les universités attendent essentiellement des associations qu'elles animent le campus. Seul importe, finalement, le spectacle produit, l'exposition décorative, les universités en viennent presque à subventionner des projets étudiants comme elles achèteraient des prestations d'animation. Elles négligent alors tout ce qui, plus discrètement, est nécessaire à la vivacité réelle du monde associatif étudiant. De nombreuses associations, dont les projets ne se déroulent pas sur les campus ont les plus grandes difficultés à obtenir des financements, alors même que leur utilité civique et sociale n'est plus à démontrer.

Nous souhaiterions donc que les critères d'attribution du FSDIE soient repensés au regard de ces remarques, et clairement exposés aux associations qui souhaitent déposer une demande de subvention. Au même titre que les associations doivent être transparentes sur la manière dont elles utilisent ces fonds, l'administration devrait faire preuve de transparence sur la manière dont elle les attribue.

Enfin, on peut regretter que les commissions FSDIE, composées d'élus étudiants, de responsables universitaires permanents ou élus, ne jugent pas utile de faire siéger également quelques porteurs de projets étudiants, pour décider de la répartition des fonds. À l'échelle nationale, une structure comme le Conseil de la vie associative (CDVA) est organisée de manière paritaire État / association, sans inclure les syndicats.

Pour une mise en place concertée des dispositifs de validation de l'expérience associative.

Dans les politiques de soutien de la vie associative, est récemment apparu un volet « reconnaissance pédagogique », consistant à intégrer dans les cursus universitaires les différentes formes d'engagements étudiants.

Ce nouvel outil est particulièrement délicat à mettre en œuvre, car il n'est pas sans poser quelques questions de fond. En particulier, la reconnaissance pédagogique ne risque-t-elle pas de dénaturer le bénévolat ? L'essence de ce dernier est en effet d'être un engagement libre. Si son objet devient l'acquisition d'une (bonne) note délivrée par un enseignant, l'engagement change radicalement de nature. Du bénévolat, on passe à des « travaux pratiques », pour lesquels ce qui importe devient la capacité à mettre en pratiques des compétences utiles pour la vie professionnelle.

La valeur civique d'une association ne peut pas être évaluée dans un cadre académique. On peut sensibiliser et former à la démocratie, mais sa mise en œuvre dépend de l'assemblée générale. C'est pourquoi il nous semble plus juste de parler de l'évaluation d'une expérience associative plutôt que d'engagements étudiants. Il s'agit bien d'une expérience, circonscrite dans le temps, et non de la valeur d'un engagement bénévole.

Par ailleurs, il ne nous semble pas utile que l'engagement soit nécessairement en rapport avec le cursus de l'étudiant. Le caractère transversal aux UFR des UE que nous avons examinées nous semble intéressant.

Nos préconisations pour la mise en œuvre de dispositifs de validation de l'expérience associative sont les suivantes :

▪ **Qui est concerné ?**

Tous les bénévoles actifs qui ne se limitent pas à payer leur cotisation doivent pouvoir participer à ces dispositifs. Il serait dommage de limiter l'expérience aux seuls étudiants associatifs expérimentés.

Les associations doivent toutes pouvoir y avoir accès à partir du moment où elles ont une convention leur permettant d'évaluer le dispositif. Il n'est pas forcément utile d'avoir un fort encadrement. L'auto-formation entre pairs a aussi fait ses preuves. Bien sûr, nous ne sommes jamais à l'abri d'associations fantoches qui ne sauraient, toutefois, décrédibiliser le dispositif.

▪ **L'évaluation.**

Le nombre de crédits généralement attribués lors de ces UE varie entre 2 et 6 ECTS, attribués le plus souvent une seule fois dans le diplôme. La possibilité de suivre une UE quel que soit le semestre offre une souplesse bienvenue qui respecte le rythme de l'association. En revanche, ne proposer une offre pédagogique que sur un semestre paraît suffisant, les étudiants appréciant le temps libéré. Limiter la validation à un seul semestre ne nous semble, par contre, pas très adapté au calendrier associatif dont les projets courent généralement sur l'année universitaire entière.

Il est important que l'évaluation ne soit pas une simple formalité : cela risquerait de décrédibiliser l'UE. Les critères d'évaluation doivent être discutés, idéalement avec chaque association, comme le montre l'exemple de Clermont. La VEA est alors une occasion de favoriser une véritable culture du partenariat entre les associations et l'université. De nombreuses associations ont exprimé l'intérêt d'avoir des oraux dans l'évaluation afin de dépasser le cadre souvent trop restrictif du « *rapport de quelques pages* ».

En conclusion, la mise en place de la VEA offre une excellente occasion de tester ce fameux « *dialogue civil* » que l'on appelle de nos vœux. En effet, il faut discuter avec le plus grand nombre d'associations en amont des modalités de la mise en œuvre. L'étude que nous avons menée sur ce sujet (document ci-joint) vise à donner des éléments pour ce dialogue : aux associations étudiantes surtout, mais éventuellement aussi aux services concernés.

Ouvrir les campus à leur environnement... et réciproquement.

Les campus ressemblent, bien souvent, davantage à des ghettos repliés sur eux-mêmes, coupés de la ville et de ses habitants, qu'à des lieux de vie étudiante. L'équilibre des territoires et la nécessaire cohérence de la ville appellent l'interactivité entre villes et campus. Il faut considérer les étudiants, les universitaires, comme des acteurs de leur ville et ne plus voir les campus comme des sanctuaires clos du savoir.

L'impact d'un site d'enseignement supérieur sur un environnement ne peut plus être négligé. Dans chaque domaine, il importe que des contacts se nouent, que des échanges s'organisent, entre tous les protagonistes. Parmi les enjeux les plus évidents apparaissent les questions de logement, le transport et la sécurité. Mais d'autres champs sont à considérer avec la même attention : l'action artistique et culturelle, les pratiques sportives, l'insertion professionnelle et le développement économique, jusqu'aux relations internationales, puisqu'il serait aberrant que collectivités territoriales, écoles et universités décident de politiques contradictoires par défaut de concertation. Même l'aide sociale et l'action sanitaire méritent d'être examinées dans un esprit de complémentarité et de mutualisation, tant il est souhaitable d'organiser un maillage des politiques publiques qui transcende les divisions administratives pour s'efforcer de répondre aux besoins des habitants.

Les associations étudiantes et les étudiants participant au développement local, représentent des acteurs essentiels à cet esprit d'ouverture. Des Radios Campus aux festivals culturels étudiants se déroulant dans la ville, de l'accompagnement scolaire à la participation des étudiants aux processus de délibérations, les exemples montrant une forte capacité de médiation sont légion. Quelles que soient les modalités envisagées pour organiser ces dialogues et délibérer ensemble, selon les situations locales, il est essentiel de respecter plusieurs principes directeurs :

- L'interdépendance est telle aujourd'hui, que toute évolution des politiques publiques, en particulier la définition d'un projet d'établissement ou d'un schéma directeur urbain, doit prendre en compte cette nécessaire complémentarité ;
- Cet esprit doit trouver une démonstration dans des rencontres régulières aux plus hauts niveaux entre établissements d'enseignement supérieur, collectivités locales, services déconcentrés de l'État et corps intermédiaires intéressés.
- Il **faut** développer le rôle de médiateur permanent, mais aussi de laboratoires, que peuvent jouer les associations étudiantes, par leur dynamisme, leur souplesse et leur inventivité.

Promouvoir le volontariat associatif.

De nombreux jeunes souhaitent participer à temps plein, durant plusieurs mois, à un projet civique et solidaire, en interrompant le cours de leurs études, ou avant d'entrer dans la vie professionnelle.

Le statut du volontariat associatif, allié au dispositif du service civil volontaire, facilite désormais cet engagement. Chaque jeune âgé de 16 à 26 ans peut aujourd'hui faire le choix de consacrer une période de sa vie à un engagement civique, en bénéficiant d'une indemnité qui lui permet de s'assumer. Il est certain qu'une pareille expérience peut s'avérer très riche. Elle peut permettre au volontaire de mûrir en tant que citoyen, mais aussi que professionnel, à la société de mobiliser de nouvelles forces vives pour créer des liens sociaux et politiques supplémentaires, mais aussi d'expérimenter des pratiques originales dans des champs négligés.

Si le volontariat associatif constitue un formidable outil de participation civique, nous souhaitons également insister sur son potentiel en terme d'utilité sociale. Il nous semblerait particulièrement intéressant de définir un certain nombre de chantiers prioritaires (comme l'accueil des étudiants étrangers, le lien intergénérationnel ou encore la sensibilisation à l'environnement), sur lesquels il serait possible de faire davantage, en imaginant des dispositifs impliquant des volontaires associatifs.

■ ■ ■ 3. Une démarche appliquée à plusieurs enjeux de la vie étudiante ■ ■ ■

Les associations étudiantes du réseau s'investissent dans des champs thématiques variés. Leurs expériences de terrain nous permettent de nourrir des réflexions et de formuler un certain nombre de propositions sur différents secteurs des politiques publiques.

LA SANTE DES ETUDIANTS.

Sans être, par sa nature généraliste, un réseau associatif spécialisé en matière de santé, Animafac compte parmi ses membres de nombreuses associations étudiantes préoccupées des problématiques de prévention et de santé. Ce n'est pas un hasard : la sécurité routière, aussi bien que la lutte contre le SIDA, sont des sujets qui ont été portés par le monde associatif avant d'être pris en charge par les institutions publiques, et leur résonance reste forte dans la population étudiante. Encore aujourd'hui, des étudiants repèrent des besoins, alertent, réagissent en créant leurs associations, avant que certains des services, ensuite, ne s'institutionnalisent dans les universités. Pour encourager le développement des initiatives étudiantes en matière de santé et de prévention, Animafac a très tôt lancé des appels à projets sur ces thèmes, travaillé sur les messages de prévention en donnant la parole aux jeunes via des concours d'affiches, et organise désormais chaque année « *un chantier* » : série de rencontres nationales entre les responsables étudiants les plus engagés, au cours desquelles ils peuvent mutualiser leurs expériences, rencontrer experts et partenaires et donner davantage d'ambition à leurs projets. C'est également l'occasion d'une veille et de diagnostics, toujours relayés sur notre site Internet, qui nourrissent aujourd'hui notre analyse.

■ Principes généraux.

Idéalement, en matière de santé publique, il faudrait faire correspondre les budgets aux besoins au lieu de faire correspondre les services aux budgets. Une logique de réalisme impose certaines limites, invitant de ce fait à définir des priorités efficaces, pour ne pas s'accommoder des situations les plus dramatiques. De ce point de vue, on ne peut pas considérer les étudiants comme prioritaires en matière de santé, par rapport aux autres populations : les jeunes sont d'abord en bien meilleure santé que leurs aînés, et parmi les jeunes, les étudiants sont plutôt mieux couverts et moins malades.

En relativisant ainsi le sujet, nous ne souhaitons pas, cependant, nous en détourner : certains maux existent réellement. Identifier les plus grands doit guider la définition d'actes prioritaires.

Les situations sanitaires les plus dramatiques concernent surtout les plus démunis, et parmi eux, les étudiants étrangers. Quand environ 30.000 étudiants sont considérés en situation de pauvreté grave et durable, ce qui n'est que la partie émergée de l'iceberg, à savoir les étudiants repérés, il faut leur assurer la meilleure prise en charge possible. On sait, en effet, comment les « défaveurs » s'accumulent, une difficulté entraînant une autre.

L'université, notamment, doit s'en préoccuper : un étudiant qui va mal, physiquement ou psychologiquement n'est pas en condition de réussir, et la lutte contre l'échec est un thème tout à fait actuel. L'effort principal à produire est le repérage, qui passe par une préoccupation en ce sens de toute la communauté universitaire.

L'information collective est, évidemment, essentielle. Il est important de rendre disponible, en tous lieux et tous services de l'université, ces informations, avec, si besoin est, les tarifs éventuels des consultations. On a pu observer que des étudiants, démunis ou étrangers, ne s'adressaient pas aux services de santé faute d'en connaître par avance le coût, quand bien même les consultations y sont fréquemment gratuites.

Cette attention prioritaire au repérage des étudiants les plus en difficulté et à leur orientation doit s'accompagner de la prise en compte des maux affectant particulièrement les jeunes et étudiants.

On l'a vu, en très grande majorité les étudiants sont en bonne santé. En l'état actuel des moyens, la visite médicale obligatoire nous semble en conséquence un service à remettre en question. Elle absorbe la plupart du temps, l'essentiel du budget et des forces des SUMPSS. Il nous paraît plus important de cibler les publics, en difficulté, mais aussi les étudiants en médecine, manipulant des produits dangereux, les sportifs de haut niveau etc. ; tout en proposant une plage solide de consultations ouvertes à tous, fonction du nombre d'étudiants présents, que de privilégier un passage systématique de tout nouvel arrivant à la visite obligatoire.

La question du mal-être, même si le terme mérite d'être précisément défini, doit conduire à prendre en compte aussi bien le stress qui peut accompagner les examens de l'étudiant, que des problèmes psychologiques plus profonds. Le développement des consultations de psychologie ou de psychiatrie dans les SUMPSS doit être poursuivi.

Concernant les addictions et conduites à risques (consommations excessives d'alcool, et dangers conséquents sur la route, drogues, diététique et nutrition problématiques, difficultés psychologiques) auxquels on peut ajouter des préoccupations relatives au taux d'IVG qui ne diminue pas ou à la hausse des problèmes d'audition... Il nous semble qu'il y a effectivement lieu à conduire des actions particulières, notamment en s'appuyant sur les jeunes eux-mêmes en matière de prévention. Les étudiants sont, en effet, des relais d'information, de sensibilisation, des acteurs de prévention inexploités. Cela nous conduit à aborder des questions plus spécifiques à notre réseau.

- **Nos préoccupations particulières.**

La prévention par les jeunes, pour les jeunes.

Vis-à-vis de la jeunesse, la prévention reste une mesure fondamentale. Or les messages de prévention passent mieux d'étudiant à jeune que d'institutions à jeunes. La force du témoignage, la valeur exemplaire et la facilité d'identification à une parole jeune sont des forts atouts pour privilégier le développement des associations étudiantes de prévention. La Route des jeunes, en important de Belgique le principe du conducteur désigné dans les discothèques, l'a bien compris, tout comme les étudiants de Moules Frites, la fédération des associations LGBT, pour des messages non moralisateurs invitant à des relations sexuelles protégées. L'empathie des étudiants engagés pour leur public est source de bonnes pratiques : ils remarqueront que lors de soirées étudiantes surchauffées, « mettre à disposition des points d'eau potable pour éviter que les jeunes conducteur ne soient pas obligés de boire de l'alcool » est nécessaire...

En matière de prévention et de sensibilisation, les unités d'enseignement libres du système LMD offrent des possibilités intéressantes pour former des étudiants relais. L'association 'Avenir' santé, milite ainsi pour intégrer une formation de prévention aux étudiants en médecine, mais propose, quelle que soit la filière un cours théorique (assuré par des professionnels) que les étudiants complètent ensuite de pratiques bénévoles, par des interventions dans les lycées.

Quelques services de santé universitaires se sont lancés dans la formation d'étudiants relais, ou tuteurs santé. Formés par le service, et validant parfois ainsi une UE libre « santé », rémunérés sous forme de vacances, ils interviennent lors des événements, des campagnes de sensibilisation, travaillent avec les différents acteurs (élus, CROUS, services), pour des actions sur la diététique, le stress, l'université sans tabac etc. Les services s'assurent ainsi de la disponibilité d'étudiants, dont ils reconnaissent la capacité à dialoguer avec leurs pairs. Ces étudiants contribuent à développer une solidarité étudiante qui nous semble fondamentale.

Développement de la solidarité étudiante.

« *Des cercles de socialisation* ». Nous avons évoqué l'importance de l'émergence d'une communauté universitaire soudée. Il nous semblerait intéressant que les universités soutiennent l'existence systématique, dans les filières, d'une association englobante, instituée, offrant un cadre de socialisation à tous les étudiants de la filière. Cela suppose qu'elle soit hors du jeu électoral. Une telle association pourrait, par exemple, veiller à ce que chacun s'approprie le « métier d'étudiant », organiser le tutorat, diffuser et produire de l'information, être relais des campagnes de prévention, elle serait capable de repérer et d'orienter les étudiants isolés, potentiellement en difficulté. Il s'agirait d'un véritable lieu d'échange et de connaissance, avec une dimension de convivialité importante.

« *Des associations d'écoute, d'entraide* ». Au sein du tissu associatif universitaire, des associations se mobilisent pour offrir aux étudiants des temps d'écoute, de partage. Il s'agit principalement de travailler sur la prévention du mal-être, souvent lié à la solitude de certaines populations, et qui conduisent à des conduites addictives ou dangereuses. Ainsi, des associations comme DEGEL (Debout Etudiants Gays et Lesbiennes), Wake Up, sur les campus de Jussieu ou de Bordeaux, organisent chaque semaine un temps d'accueil individuel des jeunes qui veulent parler de leur mal-être, offrant ainsi un excellent biais pour aborder la question de la protection VIH et des conduites à risques.

Accompagnement de projet.

Après avoir mis en lumière des initiatives dynamiques, et donné un aperçu de la richesse potentielle des projets étudiants en matière de prévention et santé, il nous paraît important de préciser à quels aspects techniques il faut veiller avant de les soutenir et de les encourager comme il se doit.

En effet, les domaines de la prévention et de la santé sont déjà très professionnalisés, et il convient de respecter une claire répartition des rôles, de s'assurer aussi de la qualité des informations transmises par les étudiants bénévoles. Cela rend obligatoire, sur tous les sujets évoqués, une formation spécifique des bénévoles, qui peut être assurée par les associations, par leurs partenaires spécialisés, et qui doit être soutenue financièrement. D'autre part, les bénévoles des actions de prévention doivent pouvoir orienter, écouter, mais ne doivent pas endosser un rôle de prescripteur. Ils doivent être supervisés par des bénévoles plus expérimentés si nécessaire.

L'accueil des étudiants étrangers.

Il nous semblerait particulièrement important que chaque campus compte en son sein une association œuvrant pour l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers, en les impliquant dans l'organisation d'activités socio-culturelles (cafés polyglottes, visite de la ville ou sorties culturelles, organisation de soirées à thème autour d'un pays, etc). Une récente étude de l'Observatoire de la Vie Etudiante confirme le rôle prépondérant des associations étudiantes dans l'accueil et l'épanouissement des étudiants étrangers. Elles constituent souvent le premier interlocuteur des nouveaux arrivants, les accompagnant dans leurs démarches administratives et leur proposant un espace de socialisation. Elles permettent aux étudiants étrangers de s'impliquer dans une structure qui leur offre les moyens d'agir, leur permettant de se démarquer de l'image de la population toujours en demande d'une prise en charge pour endosser un rôle positif et actif. Car un étudiant étranger est aussi un formidable pont vers son pays d'origine, atout précieux dans bon nombre de projets : monter des actions de solidarité internationale plus proches des réalités locales, donner la couleur du vécu à la construction européenne ou mieux comprendre la diversité des cultures étrangères. Les étudiants étrangers ont beaucoup à apporter, encore faut-il savoir voir leurs ressources et leur donner les moyens de les faire valoir par eux-mêmes.

L'insertion professionnelle.

Notre nature de réseau associatif nous conduit à aborder certains angles spécifiques de cette question. Nous sommes en effet convaincus que le développement des pratiques associatives chez les étudiants est à même de participer à leur meilleure insertion professionnelle.

En effet, le bénévolat et la conduite de projets constituent des atouts indéniables pour l'insertion professionnelle, car ils apportent aux étudiants de multiples compétences transversales, complémentaires de leur formation : meilleur sens du contact, des responsabilités, du travail, plus grande ouverture d'esprit, capacité à gérer une équipe, à négocier, à mener une réunion, à intervenir à l'oral : le savoir-être y complète le savoir faire.

D'ailleurs, de plus en plus, les employeurs prêtent attention à l'exercice de responsabilités associatives. À niveau de diplômes équivalent, elles font une différence entre les CV des différents candidats, les responsables des ressources humaines valorisant l'esprit d'initiative.

On oppose fréquemment grandes écoles et universités sur le thème du développement associatif, oubliant que les écoles supérieures n'ont compris l'intérêt d'inciter les étudiants à mener leurs propres projets que dans les années 90 et plus récemment encore. Elles ont en conséquence fortement soutenu l'implication associative, celle-ci devenant une norme, un passage évident pour tout étudiant. Aujourd'hui, pour les étudiants en grandes écoles, la participation associative fait partie d'une conception des études, dans une stratégie partagée, commune aux écoles, aux étudiants mais aussi aux entreprises. Celles-ci sont nombreuses à soutenir financièrement les initiatives des étudiants des grandes écoles. D'abord parce que les associations jouent les intermédiaires entre les recruteurs et les étudiants, mais aussi parce qu'elles-mêmes constituent un vivier de candidats potentiels. Beaucoup d'entreprises expliquent ainsi que leur politique de recrutement se fonde sur les compétences comportementales, comme l'esprit d'équipe ou la capacité de se démarquer. Les associations sont donc un cadre privilégié pour repérer ces compétences.

De plus, les engagements permettent aux étudiants de se tester, dans une logique pré-professionnelle. Nombreux sont par exemple les étudiants qui envisagent de préparer les concours de l'IUFM et qui s'engagent au sein d'une association de soutien scolaire.

Enfin, il nous faut souligner que les initiatives menées par certaines associations étudiantes ont un impact très positif sur l'insertion professionnelle des étudiants qui y participent :

Ainsi, les Juniors Entreprises permettent aux étudiants de mettre en application l'enseignement dispensé au sein de leur formation en réalisant des études. Fonctionnant sur le modèle des cabinets de conseil, elles assurent à leurs membres une formation avant l'heure aux mécanismes de la gestion d'une entreprise et de management d'une équipe. Très présentes dans les grandes écoles, elles commencent aujourd'hui à faire leur apparition dans les universités (35 à ce jour). De telles initiatives gagneraient à être démultipliées, car elles contribuent au développement d'un « esprit d'entreprendre » encore bien peu partagé, et particulièrement utile dans deux directions : le monde universitaire, souvent désarmé face à ces enjeux ; les jeunes femmes, régulièrement en retrait pour de bien mauvaises raisons.

Les associations d'anciens, qui font la force des grandes écoles, sont largement absentes de nos campus universitaires. Sans créer des réseaux « privilégiés », il nous semble important que chaque formation donne lieu à la création d'un réseau d'anciens, formalisé par un annuaire donnant idée des possibles aux étudiants qui abordent ladite formation. Les réseaux d'anciens dans les universités ont en effet plusieurs rôles importants à jouer. Ils doivent faciliter des rencontres avec des employeurs, en organisant débats, conférences, offrant ainsi aux étudiants des moyens d'aborder l'univers professionnel sous un angle ouvert. C'est l'occasion de sensibiliser à des secteurs variés, associations et monde mutualiste compris. Une autre activité intéressante peut consister à faire un travail de consultation des entreprises pour « profiler » des stages qui répondent à la fois aux attentes des étudiants et à celles des entreprises, mais aussi pour valoriser des travaux de recherche. Enfin, ces associations ont aussi le potentiel pour intéresser les étudiants aussi bien que les acteurs du monde professionnel aux problématiques de lutte contre les discriminations, à l'insertion professionnelle des jeunes issus de ZUS, sujets qui ne sont jamais abordés à l'université et qui demandent essentiellement du dialogue et de la sensibilisation.